

SE DÉPLACER DANS

La Matanie

En Matanie, se rendre au travail ou à l'école se fait sans stress, en quelques minutes seulement. Ça ajoute à la qualité de vie. Vous pouvez vous déplacer en voiture, à vélo, en taxi ou à l'aide du transport collectif. C'est simple, rapide et sécuritaire.

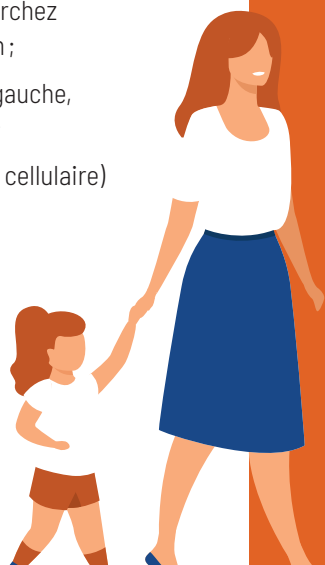


La marche

Il est facile de se déplacer à pied, en toute saison. C'est bon pour la santé physique et mentale, pour le portefeuille et pour l'environnement.

Voici quelques règles de sécurité :

- Traversez **à l'intersection ou au passage piéton** le plus près, s'il y a lieu ;
- Respectez les feux pour piétons, s'il y a lieu ;
- **Marchez sur le trottoir.** S'il n'y en a pas, marchez au bord de la chaussée, face à la circulation ;
- Vérifiez la circulation avant de traverser (à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière) ;
- Évitez les objets de distraction (écouteurs, cellulaire) lorsque vous marchez et surtout en traversant une intersection ;
- Si vous marchez le soir, **soyez visible en tout temps** (vêtements voyants, bandes réfléchissantes, etc.).

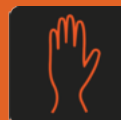


Signalisation

S'il y a un feu pour piétons :



La **silhouette blanche** vous autorise à traverser la rue, en surveillant les véhicules qui effectuent un virage, en particulier un virage à droite au feu rouge. Généralement, un décompte numérique indique le temps qu'il reste pour traverser. **Note :** Pour que le feu pour piétons s'active, vous devez appuyer sur le bouton prévu à cet effet sur un poteau.



La **main orange** indique de ne pas traverser.



Le piéton a la priorité sur les conducteurs et les cyclistes, qui doivent lui céder le passage. Cependant, le piéton doit s'assurer qu'il peut traverser sans risque, c'est-à-dire, que les véhicules et les cyclistes l'ont vu.

Source : www.saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/a-pied/ce-que-dit-la-loi/

Le vélo

Les pistes cyclables sont des corridors protégés qui permettent de circuler à vélo ou en patin à roues alignées. Les parcourir est une bonne façon de se garder en forme, de prendre l'air et de faire de belles découvertes. La Ville de Matane présente sur son site web une carte et des informations détaillées au sujet de son réseau cyclable.

www.ville.matane.qc.ca

Il existe plusieurs possibilités d'acquérir **des vélos usagés à bas prix** et en très bon état. Les sites Internet de petites annonces (Kijiji, LesPAC) peuvent en afficher. Les groupes Facebook d'articles divers à vendre, également. Vous pouvez aussi en trouver dans des ventes de garage.

Pour acheter un vélo neuf, rendez-vous dans un magasin de sport (Vélo Spécialité, Sports Experts) ou un magasin à grande surface (Canadian Tire, Walmart). Vous y trouverez aussi des casques et des cadenas.



Il est interdit de rouler sur les trottoirs à vélo. Roulez plutôt au bord de la rue et respectez la signalisation.



Le port du casque

Aucune loi n'oblige les cyclistes à porter un casque lors de leurs déplacements (selon Educaloi). **Le port du casque est toutefois fortement recommandé**, car il réduit les risques de blessures graves à la tête, en cas d'accident. Vous pouvez acheter un casque dans les boutiques de sport et les magasins à grande surface. Attention aux casques usagés, ils peuvent être trop vieux ou avoir déjà subi un choc qui réduit leur efficacité.

Protégez votre vélo

Procurez-vous un cadenas pour attacher votre vélo (en vente dans les magasins de sport, les magasins à grande surface et les quincailleries). Vous éviterez ainsi de vous le faire voler. Verrouillez toujours le cadre du vélo et au moins une roue. Si vous attachez seulement votre vélo par la roue avant, les voleurs n'auront qu'à la dévisser pour partir avec la bicyclette.



Le transport collectif

La MRC de La Matanie offre un service de transport collectif et adapté se partageant en partie les mêmes véhicules.

Le service est offert du lundi au vendredi de 6h à 18h30 et le samedi de 6h à 17h30 à tous les résidents du territoire, à condition de s'inscrire gratuitement au préalable. Le tarif d'un trajet unique est de 5\$ peu importe la longueur d'un trajet. Si vous utilisez régulièrement le service, des livrets de billets et des abonnements mensuels sont disponibles et sont avantageux. Il existe des abonnements réduits pour les étudiants.

Détails disponibles sur le site web de la MRC de La Matanie : www.lamatanie.ca ou en appelant au 418 566-2001.



Le covoiturage

Le covoiturage permet à plusieurs personnes de partager un véhicule pour se rendre au même endroit. Par exemple, un conducteur transporte des collègues pour se rendre au travail ou à l'école. Les passagers partagent habituellement les coûts d'essence et d'entretien avec le propriétaire du véhicule. **Ce mode de transport est pratique et économique.** Il rend les déplacements agréables et permet de développer des liens sociaux. Pour connaître les possibilités de covoiturage, parlez-en à vos amis, vos voisins et vos collègues. Consultez aussi les tableaux d'affichage placés dans les écoles et les lieux de travail.

Le nouveau service de covoiturage **Embarque BSL** est disponible pour le travail, l'école ou tout autre déplacement. Consultez : covoiturage.embarquebsl.ca. Il existe aussi des services de covoiturage comme Amigo Express : amigoexpress.com, qui permettent le jumelage entre passagers et conducteurs pour de plus longues distances.

Des groupes Facebook de covoiturage en Matanie sont disponibles. Ils permettent de trouver des personnes proposant des trajets et offrent la possibilité de faire des demandes pour partager un covoiturage. C'est une manière économique et conviviale de voyager, mais il est conseillé d'être prudent dans le choix de partenaire de voyage, car contrairement aux plateformes spécialisées, ces groupes ne garantissent pas les accords conclus en privé.

Le taxi

Le taxi est un véhicule conduit par un chauffeur qui transporte des passagers et leurs bagages de porte en porte (contrairement aux transports en commun ou collectifs qui se déplacent entre des lieux prédéterminés). Le coût du déplacement en taxi est calculé à partir d'un tarif de départ (le même pour tous les taxis), puis d'un montant par kilomètre et par minute. Ce montant est visible sur l'écran du taximètre, placé près du conducteur.

On peut payer le taxi en argent comptant. Certains acceptent aussi les cartes de crédit ou de débit, **mais mieux vaut vérifier avant de prendre la route. Si vous avez besoin d'un taxi à Matane, appelez chez Taxi Matane au 418 562-2030.**

Le transport interurbain

Au Québec, le service de transport le plus développé entre les villes est l'autocar interurbain.

Autocars Orléans Express, Dépanneur Couche-Tard/Irving
521, Avenue du Phare Est, Matane
www.oleansexpress.com

Le traversier

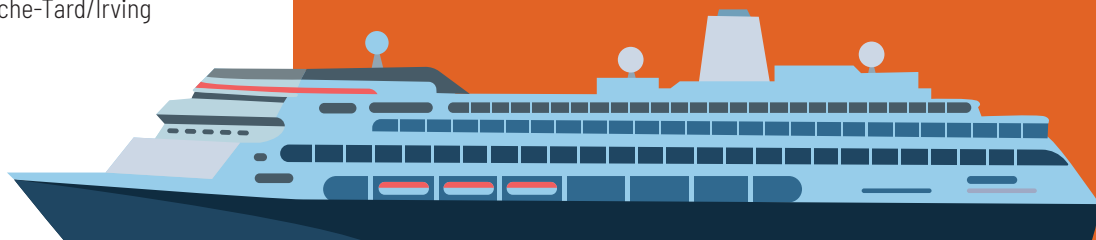
Traversez le fleuve à bord du navire NM F.-A.-Gauthier pour vous rendre sur la Côte-Nord. Il s'agit de la **Traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout**.

Durée estimée de la traversée en navire et distance parcourue :

- **Matane – Godbout : 2h10** (55,3 km)
- **Matane – Baie-Comeau : 2h20** (62,1 km)

Bien que les réservations ne sont pas obligatoires, elles sont fortement recommandées, autant pour les automobilistes que pour les piétons. Les clients devront donc acquitter le coût de leur passage à la billetterie du navire pendant la traversée.

Vous pouvez réserver votre place en appelant **le bureau des réservations au 418 562-2500 ou sans frais au 1 877 562-6560**. Le bureau des réservations est ouvert 7 jours sur 7, de 9h à 17h. www.traversiers.com/fr/nos-traverses/traverse-matane-baie-comeau-godbout/horaire





Le train

VIA Rail Canada assure le transport de passagers par train. Dans la région, c'est à Mont-Joli que la gare se situe. Mont-Joli est une petite municipalité à environ 60 km de Matane vers l'ouest.

Pour connaître l'horaire, les tarifs et tout autre renseignement utile : www.viarail.ca ou **1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)**.

L'avion

L'aéroport régional se situe à Mont-Joli. Pour connaître l'horaire, les tarifs et tout autre renseignement utile : www.aeroportmontjoli.com ou **418 775-3347**.

Si vous possédez une **carte étudiante valide**, mentionnez-le au moment de réserver ou de payer votre transport. Dans certains cas, des rabais pour étudiants sont possibles.



Avec la participation financière de :



Une initiative du Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie (SANAM). Merci à Place aux Jeunes La Matanie, Mélanie Gagné - Créatrice de contenu, Caroline Turbide - Graphiste, la MRC de La Matanie et l'équipe internationale du Cégep de Matane pour leur précieuse collaboration, et à la Ville de Matane pour sa contribution humaine et financière. Les fiches du CLD de la région de Rivière-du-Loup et celles de la Ville de Québec nous ont servi d'inspiration.